

numéro 01 JANVIER 2015

[montpellier3m.fr](http://montpellier3m.fr)

# le mmag

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA MÉTROPOLE



Montpellier  
Méditerranée  
Métropole



HORS-SÉRIE

**Tous nos vœux**  
pour la Métropole



**LÉONORE NATARIANNI**  
12 ans - Pignan

« Je suis née à Montpellier, je vis dans l'Agglomération de Montpellier et je vais grandir dans une super Métropole... Meilleurs vœux à tous les petits qui vont naître dans la Métropole à 3 M! »



**THIERRY ALDEBERT**  
60 ans - Cournonterral

« Développer l'offre des infrastructures à l'Ouest autour de Pignan, Saussan, Fabrègues, Cournonterral, Cournonsec... Aussi bien dans le domaine routier, des transports en commun, que des services. Contribuer à l'équilibre de l'ensemble de la Métropole est une nécessité pour la préservation de l'environnement, les derniers événements météorologiques le prouvent... »

**SOFIAN BETTAYEB**  
25 ans - Montpellier

« Je crois que le sport, ses valeurs et son économie ont une réelle place dans le développement de Montpellier Méditerranée Métropole. Je souhaite voir notre ville à l'avant-garde en matière d'ouverture économique, écologique et sociale grâce au sport. »



**MATHILDE GONNET**  
42 ans - Montpellier

« Pour Montpellier, ma ville, et la Métropole, mon vœu est la reprise des travaux de la ligne 5. »



**DOMINIQUE DALBIN**  
51 ans - Montpellier

« Avec la nouvelle compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations, faire une Métropole innovante et exemplaire en matière de renaturation des sols : parkings, zones commerciales, trottoirs, lits mineurs et majeurs... Il faudra revoir quelques "aménagement" du passé! »

**LEENA MARKANEN**  
60 ans - Montpellier

« Des rues plus propres, plus sécurisées surtout le soir en centre-ville. Un meilleur accès aux services publics et la gratuité de soins pour les plus démunis, et surtout moins de tracasseries administratives. »

**NATHALIE ATTUEL**  
51 ans - Montpellier

« Montpellier Méditerranée Métropole! Je souhaite qu'elle permette à chacun d'être acteur de sa vie et d'exercer pleinement sa citoyenneté. Elle doit pouvoir rendre possible l'évolution des individus qui la compose à travers des emplois, mais aussi des engagements pour œuvrer, avancer et vivre ensemble. Être fiers et heureux de porter les 3M! »



**DANIELLE MOQUET**  
63 ans - Cournonsec

« Mes vœux pour notre Métropole: l'extension des lignes de tram, le développement des commerces à l'ouest de Montpellier, le déploiement de l'internet par fibre optique et la préservation de l'environnement. »



**JOSEPH LANDRIEU**  
72 ans - Saint-Brès

« De toute évidence, les transports en commun ne règlent pas tout. Il reste beaucoup de voitures en ville à Montpellier. Pourrait-on lancer un programme de suppression des rétrécissements de 2 à 1 voie qui freinent la circulation et coûtent en temps, en carburant et en pollution comme sur le boulevard de la Liberté. »

**ARNAUD ROUSSEL**  
43 ans - Teyran (Grand Pic Saint-Loup)

« La création d'un lieu de regroupement pour une filière économique du sport, lien évident entre trois axes forts de la Métropole : le numérique, la santé et le tourisme. »



**MARGHERITA ORLANDO**  
37 ans - Montpellier

« Je souhaite une ville plus propre en 2015, des trottoirs sans déjections canines! »



**RONAN PEREZ**  
21 ans - Saint Jean de Védas

« Mes vœux : Abandon du projet de gare TGV derrière Odysseum, union avec Toulouse (chacun des grands pôles gère son aire de rayonnement), développement massif des pistes cyclables, obligation pour les bâtiments municipaux et les nouveaux bâtiments de produire plus d'énergie qu'ils n'en consomment, création d'un embranchement entre Fabrègues et l'A9. Tramway : plus de passages, réalisation de la L5 et prolongation de la L2 à l'ouest. »

**NICOLAS PAGEOT**  
43 ans - Montpellier

« Une Métropole pensée pour le vélo! »



**SYLVIE SIGNAT**  
47 ans - Le Crès

« Améliorer l'état de la connexion internet. Le haut débit est devenu indispensable dans nos vies personnelles et professionnelles. Au Crès où je réside et développe mon activité, nous avons un besoin urgent de la fibre optique. »

## DÉCOUVREZ VOS VŒUX POUR LA MÉTROPOLE

*La parole est aux citoyens! Retrouvez au fil des pages de ce magazine spécial, les vœux que vous nous avez envoyés pour Montpellier Méditerranée Métropole. Cadre de vie, urbanisme, économie, déplacements, innovation... Les internautes partagent leurs attentes et leurs souhaits dans cette nouvelle Métropole.*

Flashez ce code et rejoignez Montpellier Méditerranée Métropole sur Facebook



Magazine le **mmag** Directeur de la Publication : Abdi El Kandoussi  
 Directeur de la Communication : Fabrice Chomarat - Rédactrice en chef : Stéphanie Iannone - Rédaction : Rachel Bellinguez, Florent Bayet, Jérôme Carrière - Photos : Montpellier Méditerranée Métropole, Cécile Marson, Richard Hawkins sauf mention - Illustrations : Thierry Plus  
 Conception graphique : Wonderful - Maquette : Lauriane Domenech - Direction de la Communication : Chirripo - Tél. 04 67 07 27 70  
 - Distribution : Chirripo - Tél. 04 67 07 27 70 - Tirage : 217 000 exemplaires - Dépôt légal : Décembre 2014 - ISSN 2260 - 7250 Direction de la communication, Montpellier Méditerranée Métropole 50, place Zeus - CS 39556 - 34961 Montpellier cedex 2 - Tél. 04 67 13 60 00 - [www.montpellier3m.fr](http://www.montpellier3m.fr)



### Née sous une bonne étoile

Vous avez entre les mains le premier numéro du MMMag. Le nouveau magazine qui informera tous les habitants des 31 communes de Montpellier Méditerranée Métropole. Il s'agit d'un hors-série, une édition un peu spéciale. Il marque la naissance de la Métropole. Cette nouvelle entité intercommunale que les élus ont choisie à une très large majorité, 50 ans après le District et 14 ans après l'Agglomération. Il porte les couleurs de la bonne étoile de Montpellier Méditerranée Métropole qui désormais nous guide ensemble vers un nouvel avenir.

Cette Métropole est la vôtre. Vous avez été très nombreux à exprimer vos vœux, vos attentes, vos souhaits. Ils sont multiples, souvent passionnés, mais toujours justifiés. Nous publions dans les pages de ce magazine quelques-uns des vœux qui vous sont chers. Comme je m'y suis engagé au début de mon mandat, je serai toujours à votre écoute et œuvrerai pour préserver votre qualité de vie. Je suis très attaché à cette démocratie participative et citoyenne.

Au sein de Montpellier Méditerranée Métropole, les 31 communes mettent en commun leurs moyens pour gagner en cohérence et en efficacité. C'est un enjeu majeur pour les années à venir. Notre Métropole, proche de ses habitants, s'appuie sur six piliers, six secteurs d'avenir et de développement économique : la santé, le numérique, la mobilité, le tourisme, l'agro-écologie - alimentation et la culture - patrimoine - égalité des chances. Avec mes collègues maires et tous les élus du conseil métropolitain, nous avançons dans un esprit de dialogue, de consensus, de coopération et d'ouverture du territoire. Je veux croire à une autre façon de faire de la politique, en dehors des chapelles, en dehors des considérations partisans. C'est en travaillant de concert, unis, que nous serons entendus. Notre ambition est de faire briller cette étoile dans la constellation européenne. Pour cette mise en orbite, je fais le vœu d'une réussite collective.

À toutes et à tous, je vous souhaite une bonne année 2015.



« Notre ambition est de faire briller cette étoile dans la constellation européenne »



**Philippe SAUREL**

Président de Montpellier Méditerranée Métropole  
Maire de la Ville de Montpellier

## sommaire

04/11

UNE MÉTROPOLÉ DE 1<sup>ER</sup> PLAN

12/15

UNE MÉTROPOLÉ DE PROXIMITÉ

16/21

UNE MÉTROPOLÉ PARTAGÉE

22/33

UNE MÉTROPOLÉ PORTEUSE DE PROJETS

34

TRIBUNE POLITIQUE



## Une Métropole de **1<sup>er</sup>** plan

► 50 ans après sa création, l'intercommunalité de Montpellier franchit un nouveau cap en adoptant le statut de Métropole, comme 13 autres grandes villes françaises. Renforcée dans ses compétences, elle confirme sa place de 1<sup>er</sup> plan sur la carte de France et s'arme pour réussir dans la compétition mondiale entre territoires. Montpellier Méditerranée Métropole tient le cap et vise haut, à l'image de son nouveau logo en forme d'étoile et de son slogan : « *Les pieds sur terre, la tête dans les étoiles* ». Bienvenue dans la nouvelle Métropole !

# Un nouveau souffle pour le territoire

**Officiellement née le 1<sup>er</sup> janvier, Montpellier Méditerranée Métropole va progressivement investir de nouvelles compétences, qui renforceront ses leviers d'actions dans de nombreux domaines. Organisée sur le modèle de la coopérative, elle renouvelle son projet de territoire, pour plus de modernité, d'efficacité et de proximité avec les citoyens. Les communes gardent d'importantes prérogatives. Présentation.**

La Métropole est un Établissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI), composé de 31 communes qui mettent en commun leurs moyens pour une action publique plus cohérente et plus efficace. Elle intervient sur le même territoire que l'Agglomération, qu'elle remplace. Renforcée dans ses pouvoirs par la loi, l'intercommunalité devient aussi plus démocratique, par la volonté de son Président Philippe Saurel, qui a conclu avec les communes un pacte de confiance (voir p.18-19).

## Des compétences renforcées

La Métropole de Montpellier devient chef de file sur un vaste champ de compétences, afin de conduire le « projet d'aménagement et de développement économique, écologique, éducatif, culturel et social du territoire », comme le prévoit la loi de Modernisation de l'Action Publique territoriale et d'Affirmation des Métropoles (MAPAM) de janvier 2014. Avec l'aménagement des gares, la promotion du tourisme, le soutien à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'innovation, la Métropole est renforcée dans des domaines stratégiques pour le développement économique et l'emploi, où

elle dispose désormais de tous les leviers d'action et s'impose au même niveau que la Région. La Métropole a également de nouvelles compétences en matière d'environnement (maîtrise de l'énergie, gestion des milieux aquatiques, concession des plages...), d'habitat (amélioration du bâti, aires d'accueil des gens du voyage), de politique de la Ville, de gestion de services (cimetières, abattoirs, protection contre les incendies). Elle est enfin désignée comme l'échelon pertinent pour tout ce qui concerne l'aménagement de l'espace : elle devient compétente pour les Plans Locaux d'Urbanisme, la voirie et l'espace public, domaines auxquels les communes resteront étroitement associées.

## Une relation de qualité avec les usagers

Préparée depuis plusieurs mois, Montpellier Méditerranée Métropole se construira au cours de l'année 2015. Elle est en train d'élaborer un nouveau Schéma Directeur d'Action Communautaire en 2015, autour des axes dessinés par le Président Philippe Saurel : les 6 piliers de développement économique (voir p.22-38), la gouvernance démocratique, la réparation des fractures historiques et le dialogue entre territoires... Au quotidien, la Métropole visera dans son action la plus grande qualité de relation avec les communes et avec les usagers de ses services publics (voir p.12-15). Elle devra adopter un Schéma de mutualisation des services, comme le prévoit la loi. En effet, à moyen terme, la Métropole doit permettre de faire des économies d'échelle, grâce à des groupements d'achats, des plateformes de services mutualisés, notamment des e-services.



La Métropole s'étend sur le même périmètre que l'Agglomération, sur 421,2 km<sup>2</sup> et 31 communes.

© Patrick Blot

1965  
Création du District



2001  
Transformation en Agglomération



2015  
Transformation en Métropole



À 12, puis 15 communes, autour du développement économique et de l'aménagement de l'espace. Suivent d'importants transferts de compétences.

1980 : Transports  
1988 : Équipements culturels et sportifs  
1990 : Assainissement  
1991 : Traitement des déchets ménagers

À 38, puis 31 communes. Transferts de compétences.  
2004 : Collecte des déchets ménagers, lutte contre les inondations  
2010 : Eau potable

La Métropole est créée sur le même périmètre des 31 communes.

## Les communes restent l'échelon de proximité

La voirie et l'espace public constituent l'un des plus importants transferts de compétences. Du mobilier urbain, jusqu'aux réseaux souterrains en passant par l'entretien des rues et le nettoyage des lotissements, la voirie emploie près de 400 personnes dans les 31 communes. « La gestion de l'espace public à l'échelle de la métropole permettra d'avoir une approche plus cohérente mais aussi de faire des économies, par exemple sur l'achat de mobilier urbain », explique Stéphanie Jannin, Vice-présidente à l'Aménagement et à l'Urbanisme. Cette nouvelle compétence sera encore élargie au 1<sup>er</sup> janvier 2017, avec le transfert des voiries départementales. Mais pour le citoyen, le maire restera l'interlocuteur privilégié. Les maires exerceront l'autorité fonctionnelle concernant la voirie de proximité (80% des voies) et ils seront étroitement associés aux décisions concernant les axes structurants (20% des voies). Autre enjeu important de la nouvelle Métropole :

les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) qui fixent les règles de construction. Jusque-là, les communes les élaboraient avant de les transmettre à l'Agglomération pour avis. Désormais, ils seront co-construits, dans une démarche ascendante : les communes établiront leur PLU, qui sera ensuite mis en cohérence avec le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, en fonction des objectifs communs, en matière de logement, d'accueil des entreprises, de préservation des espaces agricoles et naturels... Et là encore, pour les habitants pas de changement notable, puisque les permis de construire seront toujours à déposer en mairie.



## La tête dans les étoiles

Montpellier méditerranée métropole

Du soleil de l'Agglo à l'étoile de la Métro, le logo de l'intercommunalité de Montpellier continue de briller ! Avec cette étoile à 5 branches, Montpellier Méditerranée Métropole affirme son ambition à viser l'idéal et à rassembler autour d'un symbole universel, commun à de nombreuses cultures. L'étoile donne le cap au navigateur comme au berger, elle nous invite à rêver, « les pieds sur terre et la tête dans les étoiles ». Formé des 3M de Montpellier Méditerranée Métropole, ce logo conserve l'orangé du logo de l'Agglo, symbole du soleil, s'enrichit du vert, couleur de la nature, et du bleu violine qui évoque la Méditerranée et notre ouverture au Sud de l'Europe.

mon vœu  
POUR LA MÉTROPOLE



« La métropole de demain ? Un espace fluide que l'on pourra traverser tranquillement d'un bout à l'autre... Une Métropole cyclable pour le bien-être de ses habitants, des travailleurs et de nos enfants. »

CATHY ABERDAM  
28 ans - Castelnau le Lez

# Les domaines d'actions de la Métropole



## SERVICES D'INTÉRÊT COLLECTIF

### Déjà entièrement exercés

- Eau et assainissement

### Renforcés

- Marché d'intérêt national
- Crématorium

### Nouveaux

- Cimetières et sites cinéraires d'intérêt métropolitain
- Abattoirs
- Services d'incendie et de secours
- Service public de défense extérieure contre l'incendie



## DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL

### Renforcés

- Actions de développement économique
- Équipements culturels, éducatifs et sportifs d'intérêt métropolitain
- Zones d'activités

### Nouveaux

- Promotion du tourisme
- Soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche
- Participation au co-pilotage des pôles de compétitivité et au capital des sociétés d'accélération du transfert de technologie



## AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE MÉTROPOLITAIN

### Déjà entièrement exercés

- Schéma de Cohérence Territoriale
- Opération d'aménagement d'intérêt communautaire
- Organisation de la mobilité, Plan de Déplacement Urbain

### Renforcés

- Voirie, parcs et aires de stationnement et espaces publics
- Constitution de réserves foncières
- Infrastructures et réseaux de télécommunication

### Nouveaux

- Plan Local d'Urbanisme
- Participation à la gouvernance et à l'aménagement des gares
- Valorisation du patrimoine naturel et paysager



## POLITIQUE LOCALE DE L'HABITAT

### Déjà entièrement exercés

- Programme Local de l'Habitat

### Renforcés

- Politique du logement: actions en faveur du logement social et en faveur des personnes défavorisées

### Nouveaux

- Aires d'accueil des gens du voyage
- Amélioration du parc immobilier bâti, résorption de l'habitat insalubre



## ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

### Déjà entièrement exercés

- Gestion des déchets ménagers et assimilés
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

### Renforcés

- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores
- Contribution à la transition énergétique, soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie
- Concession de la distribution d'électricité et de gaz, réseaux de chaleur ou de froid urbains
- Infrastructures de charge des véhicules électriques ou hybrides
- Autorité concessionnaire de l'État pour les plages

### Nouveaux



## POLITIQUE DE LA VILLE

### Nouveaux

- Diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville
- Animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement d'insertion économique et sociale et des dispositifs locaux de prévention de la délinquance



## 2<sup>e</sup> ville française

« où il fait bon étudier »<sup>(2)</sup>

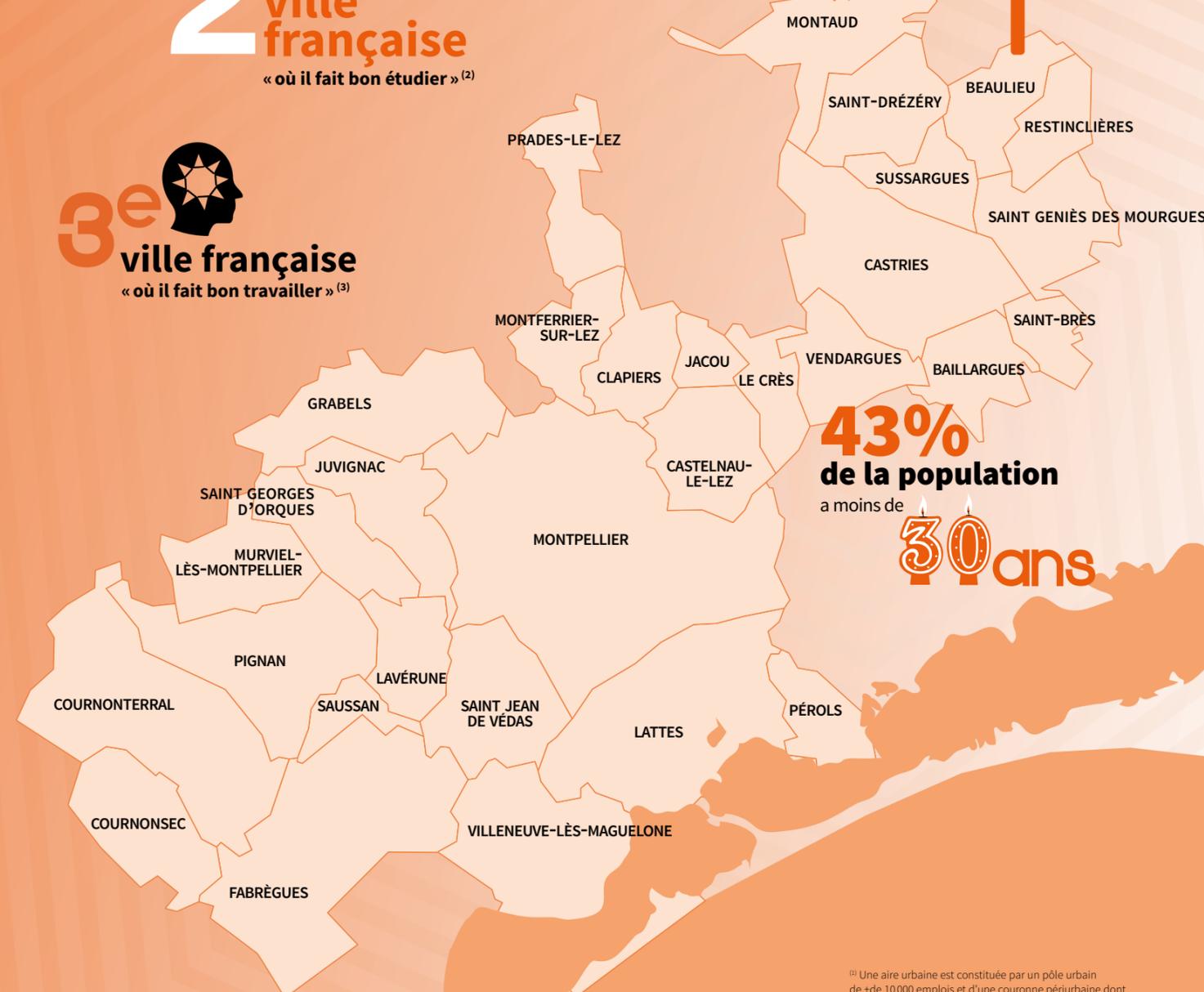


## 3<sup>e</sup> ville française

« où il fait bon travailler »<sup>(3)</sup>

1<sup>ère</sup>  
croissance démographique en France

430 000 habitants sur 31 COMMUNES



43% de la population a moins de 30 ans

650 000 habitants dans l'aire urbaine<sup>(1)</sup>

<sup>(1)</sup> Une aire urbaine est constituée par un pôle urbain de +de 10 000 emplois et d'une couronne périurbaine dont au moins 40% de la population active travaille dans le pôle.  
<sup>(2)</sup> Classement L'Étudiant 2014  
<sup>(3)</sup> Sondage Think pour l'Institut Great Place to Work 2014

# Une place affirmée en Europe

Grâce à son nouveau statut, Montpellier Méditerranée Métropole se positionne au premier plan sur son environnement national et international, avec 13 autres grandes villes en France. Au cœur de l'arc méditerranéen, elle a les moyens de s'affirmer comme un territoire avec qui compter.

La loi de Modernisation de l'Action Publique territoriale et d'Affirmation des Métropoles (MAPAM) de janvier 2014 a créé 14 métropoles, dont Montpellier. Renforcées dans leurs pouvoirs, ces Métropoles sont désormais armées pour améliorer leur attractivité et leur compétitivité, dans un monde où les grandes villes sont les principaux moteurs du développement économique. « Ce statut était indispensable pour notre territoire, au sens large. Il nous positionne dans une configuration territoriale dont les têtes d'affiche sont Lyon et Barcelone, Toulouse et Marseille. Dans cet espace, qu'on pourrait appeler Sud de France, si Montpellier n'était pas devenue Métropole, on n'existerait plus », estime Jean-Paul Volle, géographe.

## Une « distinction symbolique » pour le territoire

Pour le politologue Emmanuel Négrier, « si le statut n'accorde pas un sésame automatique vers l'attractivité et la compétition internationale, il permet de distinguer symboliquement ce territoire. Il permet aussi de faire participer Montpellier aux dispositifs qui seront, plus ou

moins explicitement, réservés aux métropoles ». Récemment labellisée French Tech, comme huit autres métropoles, Montpellier Méditerranée Métropole peut aujourd'hui prendre toute sa place en France et en Europe. Au-delà de son périmètre administratif, Jean-Paul Volle la positionne au centre d'un « cœur métropolitain de 600 000 à 800 000 habitants, doté de grandes infrastructures : TGV, LGV, aéroport, port... dont la gouvernance reste à construire, et qui peut être demain le pilote d'un modèle de gestion ».

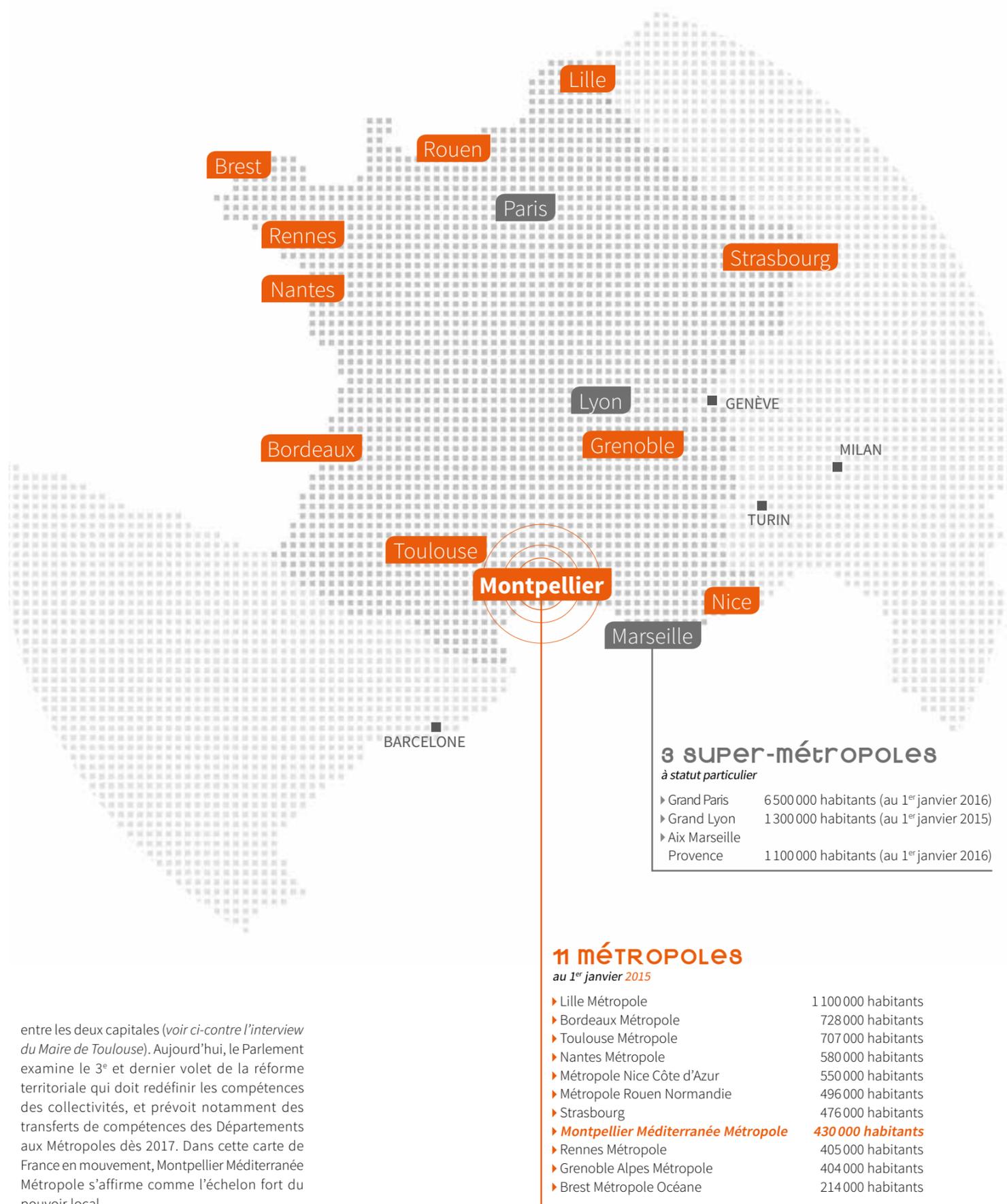
## Des avantages financiers

Cette réforme intervient également dans un contexte de baisse de la dépense publique. L'État module ses dotations financières afin d'inciter les communes à renforcer leur intégration au sein des intercommunalités. « Près de 7 millions de Dotation Globale de Fonctionnement auraient été perdus si le statut n'avait pas été adopté, soit une baisse de 25% sur cette recette », indique Max Léviata, Vice-président délégué aux Finances. Une donnée de haute importance, puisque Philippe Saurel, Président de Montpellier Méditerranée Métropole, s'est engagé à ne pas augmenter les impôts.

## Un paysage institutionnel en mouvement

La création des Métropoles s'inscrit dans le cadre d'une importante réforme territoriale qui entend rendre l'action publique plus efficace et plus adaptée aux besoins des citoyens. Les Métropoles se situent sur une nouvelle carte de France à 13 grandes Régions, au lieu de 22, de tailles comparables aux autres régions européennes. Dans ce contexte, le Président Philippe Saurel a anticipé en rencontrant à deux reprises le Maire de Toulouse, afin d'envisager les complémentarités

entre les deux capitales (voir ci-contre l'interview du Maire de Toulouse). Aujourd'hui, le Parlement examine le 3<sup>e</sup> et dernier volet de la réforme territoriale qui doit redéfinir les compétences des collectivités, et prévoit notamment des transferts de compétences des Départements aux Métropoles dès 2017. Dans cette carte de France en mouvement, Montpellier Méditerranée Métropole s'affirme comme l'échelon fort du pouvoir local.



**LES DEUX MÉTROPOLES DOIVENT TRAVAILLER SUR UN PIED D'ÉGALITÉ**

**JEAN-LUC MOUDENC**  
Président de Toulouse Métropole,  
Maire de Toulouse,  
Président de l'Association des Maires  
des Grandes Villes de France

### Dans quel état d'esprit avez-vous rencontré Philippe Saurel ?

Avec pragmatisme, dans un esprit de coopération respectueuse. Nous envoyons un signal pour dire: il n'y a pas de guerre entre Montpellier et Toulouse. Nous avons des racines communes, mais aussi un avenir commun. Notre démarche est exemplaire, nous sommes les premiers en France à prendre l'initiative d'un tel dialogue. Fin 2015, nous serons dans une même Région. La loi ne prévoit pas que nous décidions laquelle de Toulouse ou Montpellier sera capitale. Il y en aura une, mais ça ne veut pas dire qu'elle va tout capter, ce serait une maladresse politique.

### Comment Montpellier et Toulouse peuvent-elles travailler ensemble ?

Les deux Métropoles doivent travailler sur un pied d'égalité. Dans la future Région, elles ont un grand rôle à jouer, et leurs voix seront plus fortes si elles s'accordent. Je crois beaucoup au couple Métropole - Région. Au lieu de partir d'un seul centre, on partira de deux centres, Toulouse et Montpellier, qui sont assez équilibrés sur le plan géographique. La Région sera plus forte si elle s'appuie sur deux métropoles fortes.

### Avez-vous déjà des projets concrets de coopération ?

La Ligne à Grande Vitesse, par exemple. C'est un dossier coûteux et complexe. Si on le plaide ensemble on aura sans doute une attention supérieure de la part de nos interlocuteurs. Je ne suis pas inquiet pour trouver des champs de coopération. Nos deux villes sont French Tech, ce sont des villes de culture et de connaissance: l'innovation, la recherche, l'université doivent trouver des complémentarités. Prenons par exemple la recherche contre le cancer, ce qui compte pour les malades, c'est de trouver des solutions, à Montpellier ou Toulouse. Il faut éviter les doublons et optimiser les projets, au bénéfice des habitants.

mon vœu POUR LA MÉTROPOLE



« Proposer au sein du cursus des étudiants, une option facultative leur permettant de se confronter aux grands sujets de réflexion de la métropole, en intégrant ses groupes de travail. Un investissement pour donner à ces futurs actifs la chance de s'engager, de développer leur esprit citoyen et leurs compétences »

**JIMITRI SPERONEL**  
22 ans - Montpellier



Une Métropole  
**de proximité**

▶ **La proximité est une notion importante qui a accompagné, au même titre que la solidarité, l'émergence de la Métropole. Plus qu'une déclaration apaisante en période de changement, elle devient l'élément clé d'un nouveau projet politique, celui qui fait de la commune le premier maillon de la relation aux habitants et veut favoriser les coopérations de proximité entre les communes.**

# Au plus près des citoyens

**La commune va être positionnée comme la porte d'entrée des demandes métropolitaines. À ce titre et après un semestre d'expérimentation, un guichet unique à entrées multiples permettra à des agents formés à la fois sur les compétences communales et métropolitaines de répondre au mieux aux attentes des usagers. Cette simplification permet de renforcer la proximité et va entraîner le déplacement des Maisons de l'Agglomération vers les communes du territoire.**

Parler de proximité oblige d'emblée à rejeter une idée reçue selon laquelle la Métropole serait synonyme par essence d'éloignement des citoyens. L'argument n'est pas recevable pour Montpellier Méditerranée Métropole. C'est même tout le contraire qui prévaut car, ici, il est question d'organiser avec méthode la relation à l'utilisateur. Comment cela va-t-il se traduire dans les faits ?

## Une meilleure proximité

« Nous entrons dès à présent dans une phase d'expérimentation de la proximité dans les communes et allons pour cela utiliser deux ou trois d'entre elles comme laboratoire pour une mise en condition du réel. Prades-le-Lez et Castries ont fait acte de candidature et peut-être ajouterons-nous une mairie de proximité pour Montpellier. La Métropole, ce ne sera pas moins de proximité mais une meilleure proximité. On préservera l'existant et on le développera suivant une logique de guichet unique. Cette expérimentation sera au cœur du premier semestre », détaille Christian

Fina, directeur général des services de Montpellier Méditerranée Métropole et de la Ville de Montpellier.

## Guichet unique

Ce guichet unique – dont le déploiement à grande échelle est prévu au 1<sup>er</sup> janvier 2016 – coïncide avec une volonté de simplification car l'utilisateur est parfois perdu dans les méandres administratifs. Un plan de formation sera évidemment nécessaire pour avoir des agents polyvalents, c'est-à-dire capables de renseigner le public indifféremment sur les compétences communales et métropolitaines. Car désormais, la commune est clairement positionnée comme la porte d'entrée des demandes métropolitaines. Y compris pour les interventions dont elle n'assume pas la mise en œuvre comme les déchets ou l'assainissement. De fait, dans quelque temps, il sera possible pour un habitant de Saint-Georges d'Orques ou de Saint-Brès de se rendre dans sa mairie et de formuler une requête. Laquelle fera l'objet d'un engagement de service contractualisé dans le cadre du protocole de coopération liant la Métropole et chaque commune. Par ailleurs, un nouvel esprit de solidarité entre les communes elles-mêmes devra compléter ce dispositif au nom d'une certaine « intelligence territoriale ».

## Solidarité entre les communes

Ce guichet unique aura comme prolongement naturel une plateforme de gestion des demandes d'information et des réclamations formulées par les communes ou les usagers. C'est par ce biais que toutes les demandes seront répertoriées avant d'être adressées pour traitement aux services opérationnels. Cet outil informatique sera d'abord



Castries est une des communes qui va expérimenter la proximité.

testé dans les communes pilotes. Les prochains mois seront donc consacrés à l'identification des besoins dans chaque commune, à la formation du personnel et à cette fonction accueil partagée dans les communes. C'est le chemin le plus court vers la proximité.

281 000  
c'est le nombre de  
Pass'Agglo<sup>(1)</sup>, désormais  
rebaptisé Pass  
Métropole, délivrés  
depuis 2005.

Cette carte gratuite offre de nombreuses réductions sur les équipements culturels, sportifs et de loisirs dans la métropole.

<sup>(1)</sup> Le Pass'Agglo est toujours valable.

## Les maisons de l'agglomération vont migrer vers les communes

Pour les Maisons de l'Agglomération, 2015 est une année de transition. Leur activité perdue et leurs missions sont confortées mais, dans une logique de gestion cohérente, elles vont migrer vers les communes. Ce sont elles qui assureront à l'avenir la délivrance des titres de transport de la TaM et des cartes Pass'Métropole mais aussi les informations, animations et dispositifs métropolitains. À Montpellier, le nombre de Maisons de l'Agglomération sera réduit. « Nous ne garderons que deux lieux, là où nous en avions cinq. Il ne restera que celle du siège de la Métropole et un poste d'accueil de la Métropole en mairie », indique Philippe Saurel, Président de la Métropole et Maire de Montpellier. Du côté des maires, on voit d'un bon œil

ces changements surtout - pour reprendre l'expression de l'un d'entre eux - « à l'heure où l'on veut montrer que communes et métropole ne font qu'une ». Vingt-huit agents sont rattachés aux Maisons de l'Agglomération. En fonction des demandes des maires et d'un volume d'activité estimé par commune seront étudiés les moyens humains affectés à cette mission. Ce sera l'objet de la phase d'expérimentation conduite en 2015. D'une commune à l'autre, la proposition peut porter sur la mise à disposition d'un agent de la Métropole ou sur un renforcement des missions des agents d'accueil en mairie. L'objectif est de constituer une vision globale et coordonnée de la qualité de service aux usagers.



**NOUS DEVONS SIMPLIFIER LES DÉMARCHES POUR LES USAGERS**

## LAURENT JAOLU

Vice-président chargé de la Proximité et des Relations usagers, Maire de Saint-Brès

## La proximité est un marqueur fort de la Métropole. Comment doit-elle se décliner dans les communes ?

Au sein de nos communes, la politique de proximité doit être construite autour d'un personnel à « double casquette ». C'est-à-dire des agents qui, après une période initiale de formation, seront en capacité de pouvoir renseigner les usagers en un seul et même lieu à la fois sur les problématiques communales et métropolitaines. Nous devons simplifier les démarches pour les usagers.

## Quelles actions ou décisions souhaiteriez-vous en priorité pour renforcer la proximité ?

Il faut coordonner l'ensemble des fonctions de relations aux usagers au sein du bloc communal à travers un dispositif de « guichet unique » tel que nous l'étudions actuellement au sein de la conférence des maires et dans les groupes de travail. Cette plateforme doit être garante de la qualité et de l'homogénéité des réclamations des usagers. La commune doit rester le premier maillon de la relation avec les administrés.

## Quelles sont les principales attentes des administrés vis-à-vis de la Métropole ?

Ils attendent un service public de proximité efficace au sein de cette nouvelle structure, renforcé par de nouvelles compétences. Comme nous allons présenter une offre élargie, nous devons également proposer plus de lisibilité. Il faudra bien expliquer quel est le nouveau champ d'action de la Métropole et comment elle agit au quotidien dans l'intérêt premier des usagers.

mon vœu  
POUR LA MÉTROPOLE



« J'ai trois enfants en études supérieures. Mon vœu serait que la Métropole ouvre des horizons sur de véritables partenariats avec l'étranger et accompagne les jeunes qui ont un vrai projet de vie. »

JOËL CHARTON  
61 ans - Montpellier

## Une Métropole **partagée**

▶ **Montpellier Méditerranée Métropole place la solidarité et la coopération au cœur de son projet politique. Chacune des 31 communes du territoire participe à la construction de ce nouvel Établissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI) qu'elles ont majoritairement choisi. Elles en partagent les décisions et l'ambition au service des citoyens. Au-delà, ce sont les intercommunalités voisines qui sont appelées à dialoguer et à travailler ensemble pour peser sur la nouvelle carte de France et à l'échelle européenne.**

# La démocratie érigée en principe

L'acte de naissance de Montpellier Méditerranée Métropole est marqué du sceau de la démocratie. Écartée de la liste des Métropoles automatiques <sup>(1)</sup>, c'est par le vote des conseils municipaux, puis des élus de l'Agglomération, qu'elle a été créée le 1<sup>er</sup> janvier 2015. La démocratie, un principe fondateur, ancré dans sa constitution, qui l'accompagnera tout au long de son développement.

Brest et Montpellier ont été les deux seules métropoles à devoir se prononcer par un vote pour obtenir leur statut de Métropole. À Montpellier, le résultat a été sans équivoque, 84% des communes représentant 96% de la population ont voté pour, bien au-delà de la majorité qualifiée requise. « D'une contrainte, nous avons fait une force », estime le Président Philippe Saurel, qui a arpenté les 31 communes pour expliquer et convaincre. De là est née une solide relation de confiance.

## Les communes au cœur du système décisionnel

Depuis l'été dernier, côte à côte les 31 communes travaillent à l'élaboration d'une Métropole consentie, partagée et négociée. « J'ai choisi de gouverner avec les autres maires », précise Philippe Saurel. La relation aux communes est la clef de voûte de la gouvernance de la Métropole. Par leur diversité, leur capacité d'initiative et leurs héritages, les 31 communes qui forment l'Agglomération depuis 2005, et aujourd'hui la Métropole, sont les piliers du développement

20 C'est le nombre de Vice-présidentes et Vice-présidents qui formeront le Conseil métropolitain.

10 femmes et 10 hommes, dont 5 élus de Montpellier et 15 des autres communes de la Métropole, soit 50% de plus que le précédent Bureau d'Agglomération. Cet exécutif sera proposé aux 92 élus de Montpellier Méditerranée Métropole le 12 janvier prochain.

métropolitain. C'est avec les forces et les engagements de chacune d'entre elles que la Métropole aura la capacité de relever le défi de l'excellence et de gagner sa place à l'échelle européenne.

## Un Pacte de confiance

Le Pacte de confiance métropolitain 2014-2020, adopté en conseil dès le 17 juillet, incarne parfaitement cette volonté forte de coopération. Trois principes fondateurs régissent ce pacte : les communes demeurent « une petite République dans la grande », l'intercommunalité doit être considérée comme une coopérative d'action publique au service des communes et la Métropole place la solidarité et la coopération au cœur de son projet politique.

Ce texte garantit la souveraineté communale et une association étroite des communes à toute



Les orientations stratégiques sont régulièrement débattues en Conférence des maires.

politique et prise de décision. Ainsi, en plus des instances politiques métropolitaines classiques, une Conférence des maires hebdomadaire a été mise en place pour discuter des principales thématiques de la Métropole : voirie et espaces publics, urbanisme et aménagement, proximité et relations aux usagers, schéma de mutualisation... Elle est l'instance de débat et d'arbitrage des orientations stratégiques. Dans cette assemblée, pas de petites ou grandes communes, toutes ont le même pouvoir de décision. Chaque maire représente une voix.

Tous ces sujets majeurs sont préalablement préparés par des groupes de travail composés de Directeurs Généraux des Services des communes et de cadres de la Métropole. Ensemble, les 31 communes élaborent pierre après pierre et mettent en œuvre les politiques métropolitaines au service des citoyens.

<sup>(1)</sup> Montpellier ne fait pas partie des 9 Établissements Publics de Coopération Intercommunale de plus de 400 000 habitants dans une aire de plus de 650 000 habitants transformés « automatiquement » en Métropole par la loi MAPAM du 28 janvier 2014.

## La Métropole vue par les Maires



« VOLONTÉ POLITIQUE ET CONFIANCE ENTRE NOUS »

Pour construire Montpellier Méditerranée Métropole, nous avons mis en place un Pacte de confiance des 31 maires qui repose sur une volonté politique et une confiance entre nous. Les mille et une actions d'aménagement de notre territoire comme la réalisation de services et d'équipements publics, des plus importants aux plus modestes, ont toujours reposé sur ces deux principes indissociablement liés. C'est ce qui m'anime depuis 30 ans au sein du District, puis de l'Agglomération et aujourd'hui de la Métropole. Philippe Saurel l'a bien compris, c'est une garantie forte pour préserver la souveraineté de nos communes.»

**JEAN-PIERRE GRAND**  
Sénateur-Maire de Castelnau-le-Lez,  
Conseiller d'Agglomération



« UNE ÉTAPE NATURELLE ET ESSENTIELLE »

Pour moi, le passage du statut d'agglomération à celui de Métropole constitue une étape naturelle et essentielle au développement des actions économiques, sociales et culturelles sur notre territoire. Au même titre que les 30 autres communes de l'agglomération, Sussargues a sa carte à jouer dans cette nouvelle étape abordée par un dialogue constant et chacun apporte sa pierre à l'édifice. Notre commune apporte à Montpellier son caractère rural et son cadre de vie à proximité de la grande ville, et de son côté, la Métropole permet l'accès à des services publics de proximité intéressants pour ses habitants : transports, culture ou sport, traitement des déchets...

**ÉLIANE LLORET**  
Maire de Sussargues,  
Conseillère d'Agglomération



« UNE ORGANISATION RESPONSABLE, PLUS PARTICIPATIVE »

Le conseil municipal de Lavérune n'a pas voté pour la création de la métropole car à terme les communes seront vidées de leurs pouvoirs. Il s'inscrivait dans une démarche d'une communauté d'adhésion volontaire. Le vote démocratique en a décidé autrement et nous travaillerons dans cette nouvelle structure juridique à une organisation responsable, plus participative. La métropole se doit de relever les défis de la mise en place d'un projet politique (gestion de la cité) clair et ambitieux, de la mutualisation et de la coopération, de la proximité, avec pour objectif de développer le mieux vivre entre tous les habitants du territoire.

**ROGER CAIZERGUES**  
Maire de Lavérune,  
Conseiller d'Agglomération

**RÉGINE ILLAIRE**  
Maire de Cournonsec,  
Conseillère d'Agglomération

Le conseil municipal de Cournonsec a approuvé à l'unanimité la création de la Métropole. Montpellier Méditerranée Métropole s'inscrit dans un contexte de consolidation du processus de coopération intercommunale. Ce changement de statut juridique va permettre à notre intercommunalité d'exercer des compétences supplémentaires, telles que le tourisme, la voirie ou l'urbanisme. Par la mutualisation du travail et des moyens qu'elle permet, c'est l'ensemble de l'action publique locale qui en sera optimisée. Cette nouvelle organisation territoriale est une opportunité pour l'ensemble des habitants.



« L'ACTION PUBLIQUE LOCALE OPTIMISÉE »

## mon vœu POUR LA MÉTROPOLE



« Faciliter les déplacements automobiles, préserver les espaces verts et favoriser l'emploi pour tous ! »

**ANNE BIRIEN**  
55 ans - Saint-Brès

# Des territoires en réseau

**Les défis de Montpellier Méditerranée Métropole ne s'arrêtent pas à ses frontières. Dans une France composée de grandes régions, l'avenir se dessine au-delà, en partenariat avec les intercommunalités voisines. Le futur pôle métropolitain, instance politique de projets, permet de mettre ces territoires en réseaux. Au bénéfice de tous les citoyens.**

Si ces derniers mois Philippe Saurel s'est rendu dans les 31 communes du territoire pour expliquer ce que seront la Métropole et ses enjeux, il est aussi allé, dès son élection, à la rencontre des intercommunalités voisines. Sa volonté, partagée par les présidents et présidentes de ces communautés de communes ou d'agglomérations, est de se réunir à travers un pôle métropolitain.

## Une instance de dialogue

Structure informelle d'échanges, ce pôle métropolitain n'est pas un échelon administratif supplémentaire, mais bien une instance de dialogue autour de thématiques communes. « C'est une dynamique de projets multiple qui permet de raccrocher des territoires mitoyens. Le projet est l'essence même du pôle métropolitain », précise Jean-Paul Volle, géographe. Autour des 6 piliers de Montpellier Méditerranée Métropole (voir pages 22 à 33), mais aussi d'atouts que cultivent de nombreuses villes et villages languedociens comme la viticulture.

## mon vœu POUR LA MÉTROPOLE



« Réduire la fracture numérique. Nous en souffrons à Montferrier-sur-Lez, notamment dans les quartiers du Picheyrou et du Pioch de Baillos. La Métropole doit nous apporter un accès à Internet digne du XXI<sup>e</sup> siècle. »

**SYLVAIN TOURRIÈRE**  
48 ans - Montferrier-sur-Lez

800

c'est le nombre de communes que rassemblent les Communautés de communes et d'agglomérations rencontrées par le Président de Montpellier Méditerranée Métropole dans le cadre de ce dialogue métropolitain.

## Peser sur la carte des grandes régions

Se parler, coopérer et s'engager ensemble sont les leitmotivs de ce dialogue métropolitain qui s'ouvre autour de Montpellier Méditerranée Métropole. Il permettra d'harmoniser les politiques publiques et de les rendre plus efficaces. Toutes les intercommunalités bénéficieront de cette dynamique impulsée par la Métropole. En réseau avec ces territoires languedociens, Montpellier assoit sa place de deuxième pôle d'équilibre de la grande région Midi-Pyrénées - Languedoc-Roussillon et à l'échelle européenne. « La construction du pôle métropolitain est républicaine, en dehors de tous clivages politiques, précise Philippe Saurel. Je souhaite mettre tout le monde autour de la table. Ensemble, nous pouvons faire entendre notre voix. Ensemble, nous sommes porteurs d'avenir ».



De gauche à droite: Philippe Saurel, Max Roustan, Président de la Communauté d'Agglomération Alès Agglomération et Yvan Lachaud, Président de la Communauté d'Agglomération Nîmes Métropole à Alès le 26 août dernier.

# Le pôle métropolitain vu par nos voisins

« **UNE COOPÉRATION INTELLIGENTE** »



Le pôle métropolitain doit permettre une coopération intelligente entre nos territoires, dans le respect de l'identité de chacun, tant du côté de la future métropole que de notre Communauté de communes, attachée à ses valeurs et à la libre expression des communes qui la composent. Notre objectif sera de traiter de problématiques concrètes pour nos habitants - comme le transport et l'emploi - mais aussi de créer des synergies autour du tourisme et de la culture. Nous devons travailler à plus d'attractivité et de dynamisme pour nos territoires. Le pôle métropolitain peut y contribuer, dans une organisation institutionnelle libre d'accès et respectueuse de nos besoins respectifs.

**ALAIN BARBE**  
Président de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup  
(36 communes - 46 312 habitants),  
Maire des Matelles



« **S'OUVRIRE AU MONDE POUR ÊTRE CRÉATEURS DE RICHESSE** »

À l'heure où la réforme territoriale redessine la carte des régions et confirme la constitution des pôles métropolitains, l'Ouest Héraultais en général et le Biterrois en particulier doivent combattre le repli sur soi et s'ouvrir au monde pour être créateurs de richesse. L'agglomération de Béziers a des atouts stratégiques majeurs à faire valoir et doit prendre toute sa place dans cette dynamique territoriale. En ce sens, j'ai souhaité que nous puissions étudier toutes les possibilités de coopérations avec nos voisins historiques que sont le Grand Narbonne, le Piémont Biterrois, la Domitienne, Hérault Méditerranée et Montpellier Méditerranée Métropole.

**FRÉDÉRIC LACAS**  
Président de la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée  
(13 communes - 110 589 habitants),  
Maire de Sérignan



« **ŒUVRER ENSEMBLE DANS L'INTÉRÊT GÉNÉRAL** »

Le pôle métropolitain répond à la volonté des intercommunalités d'œuvrer ensemble sur des actions structurantes dans l'intérêt général. Cette évolution, en rupture avec le passé, concrétise un travail commun d'ores et déjà engagé entre les agglomérations du Pays de l'Or et de ses voisins sur de nombreux sujets, en particulier sur l'amélioration de la desserte de l'aéroport. Notre agglomération, territoire d'avenir, continue sa mue et se projette vers 2030 avec pour atout un cadre de vie exceptionnel. En ce sens, cette collaboration pour l'intérêt de nos populations doit rimer avec la protection de l'intégrité et de l'identité de nos territoires.

**STEPHAN ROSSIGNOL**  
Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de l'Or  
(8 communes - 44 081 habitants),  
Maire de La Grande-Motte



« **TROUVER DES COMPLÉMENTARITÉS UTILES** »

Comme M. Jourdain et sa prose, les habitants et organismes de notre territoire pratiquent depuis longtemps certaines des coopérations et relations promues par les pôles métropolitains qui permettent de contractualiser cette réalité issue de sa position géographique. Au sein de l'agglomération du bassin de Thau, nous sommes satisfaits de pouvoir étudier et mettre à profit ce nouvel outil, lieu de travail et de concertation. Loin des fusions imposées d'en haut et source d'immobilisme, ce pôle peut permettre d'avancer de concert entre agglomérations voisines désireuses de nouer des partenariats et de trouver des complémentarités utiles.

**FRANÇOIS COMMINHES**  
Président de la Communauté d'Agglomération de Thau Agglo  
(8 communes - 94 831 habitants),  
Sénateur-Maire de Sète



« **UNE IDÉE NOVATRICE ET INTÉRESSANTE** »

**JEAN-CHRISTIAN REY**  
Président de la Communauté d'Agglomération du Gard rhodanien  
(42 communes - 68 232 habitants)  
Maire de Bagnols-sur-Cèze  
*Le pôle métropolitain est une idée novatrice et intéressante. La présentation de Philippe Saurel est pertinente et un échange intéressant s'engage avec les élus du Gard rhodanien. Ce qui séduit c'est la souplesse du dispositif et nous l'espérons sa réactivité. Sans être un nouvel échelon administratif, il doit être un outil efficace de rassemblement au service de nos ambitions politiques pour nos territoires.*

# Une Métropole porteuse de projets

▶ **Montpellier Méditerranée Métropole n'est pas qu'une institution. Il s'agit aussi et surtout d'un projet de territoire au service de ses habitants et d'une ambition transcendant les frontières administratives. Six domaines d'excellence, symboles même de l'identité du territoire, orienteront l'action de l'intercommunalité au cours des prochaines années: le tourisme, la santé, la mobilité, le numérique, l'agro-écologie - alimentation et la culture - patrimoine - égalité des chances<sup>(1)</sup>. Ces six piliers, filières d'avenir, feront de Montpellier une Métropole méditerranéenne, à la fois agréable à vivre, active et innovante.**

<sup>(1)</sup> L'intitulé du sixième pilier a été entériné à la veille de l'impression du magazine.



SANTÉ

# La Métropole du bien-vivre

Les problèmes actuels de santé publique trouvent souvent leurs origines dans l'espace urbain et les nouveaux modes de vie. Face à ce constat sanitaire, Montpellier Méditerranée Métropole, forte de son tissu hospitalier, de recherche et de start-up réputé à l'international, se positionne comme un acteur de la santé et du bien-être.

«À l'étranger, lorsqu'on parle de Montpellier, les gens l'associent instantanément à la médecine et la santé», affirme Jacques Bringer, Doyen de la Faculté de médecine de l'Université de Montpellier. Ce n'est pas étonnant, la médecine a survécu 8 siècles à Montpellier. La faculté, plus ancienne institution de la ville, a attiré de célèbres élèves comme François Rabelais, Nostradamus et des enseignants tels qu'Arnaud de Villeneuve ou Gui de Chauliac. Un héritage historique que le territoire a su utiliser et développer pour devenir une référence dans le domaine.

## Un pôle universitaire, hospitalier et de recherche

Aux côtés de la faculté de Médecine et de la faculté des Sciences, réunies désormais au sein de l'Université de Montpellier, et des départements de Psychologie et de Langue des signes de l'Université Paul-Valéry, plusieurs milliers d'emplois sont en lien avec la recherche scientifique dans la Métropole. Ces salariés sont répartis dans les multiples organismes – l'INRA, le CNRS, l'Inserm, l'IRD ou encore le Cirad – et des centres de Recherche et Développement (R&D) privés. Le CHRU de Montpellier, présidé par Philippe Saurel, Président de Montpellier Méditerranée Métropole, est également réputé pour ses professionnels de très haut niveau. Parmi eux, de grands chirurgiens réalisent de véritables prouesses médicales. Le Professeur Jean-Louis Lamarque, récemment nommé «Citoyen d'Honneur de la Métropole de Montpellier», créateur en 1990 du dépistage du cancer du sein dans l'Hérault par unités mobiles (les mammobus<sup>(1)</sup>), le neurochirurgien Hugues Duffau, lauréat du Grand Prix de Cancérologie Chirurgicale pour ses opérations de chirurgie du cerveau éveillée ou encore David Nocca, chirurgien spécialiste de l'obésité au CHRU de Montpellier, classé parmi les 150 meilleurs médecins de France par le magazine Capital cette année. « Ces praticiens contribuent



Kodro, une solution développée par le groupe Altera, permet aux seniors de stimuler leurs fonctions cognitives et conserver un lien social actif avec leur entourage.

à la renommée des établissements locaux et attirent des patients originaires de toute la France et du monde entier», insiste Jacques Bringer.

## Une industrie de la santé

«La filière santé est un secteur d'avenir et de développement économique à Montpellier», affirme Jacquie Berthe, Présidente d'Eurobiomed, pôle de compétitivité santé. Nous possédons ici l'un des meilleurs écosystèmes français et même européens. Cette forte concentration d'acteurs hospitaliers et de la recherche est renforcée par des start-up et des PME innovantes, telles que Medtech et ses robots chirurgicaux devenus des références mondiales, Intracense dans l'imagerie médicale ou Callimedia pour ses applications numériques. Le pôle de compétitivité santé Eurobiomed de Montpellier, rassemblant près de 160 entreprises du Languedoc-Roussillon et de Provence-Alpes-Côte d'Azur, joue lui aussi un rôle important. «L'industrie de la santé dans la métropole a deux points forts: le diagnostic médical grâce aux biomarqueurs<sup>(2)</sup> et les TIC-santé, mêlant à la fois santé et numérique, dans le télé-diagnostic, la télé-chirurgie, les applications ou les jeux vidéo thérapeutiques. C'est à ça que ressemblera la santé de demain!», poursuit Jacquie Berthe.



BCI Pharma, hébergée à Cap Alpha est une entreprise travaillant notamment sur des projets de recherche en virologie.

131 000

c'est le nombre de salariés de la filière santé en région Languedoc-Roussillon.

Selon une étude récente<sup>(4)</sup>, la santé est l'un des plus importants secteurs d'emploi en région, devant le secteur touristique.



## Bien-vivre au quotidien

Obésité, allergie, asthme, diabète, cholestérol, intolérances alimentaires... beaucoup de maladies chroniques sont liées aux modes de vie des personnes et aux évolutions climatiques. «La Métropole conçoit la santé au sens de l'OMS: un

« La Métropole s'attachera à améliorer la qualité de vie de ses habitants »



CHANTAL MARION, Vice-présidente chargée du Développement Économique et de l'Attractivité.

état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité<sup>(3)</sup>, résume Chantal Marion, Vice-présidente, chargée du Développement Économique et de l'Attractivité. Nous nous attacherons donc aussi à améliorer la qualité de vie de ses habitants en favorisant, par exemple, l'accès à une meilleure alimentation (voir p.32-33), la pratique sportive, des espaces publics, un habitat digne ou encore en limitant la pollution pour améliorer la qualité de l'air. Montpellier Méditerranée Métropole appartient à l'une des régions de France où la croissance démographique des seniors est la plus élevée<sup>(4)</sup>. Depuis une dizaine d'années, une économie se développe autour du « bien vieillir », appelée silver economy. Des entreprises locales, comme Altera Group ou La Valériane, proposent déjà des solutions pour simplifier la vie quotidienne

de nos aînés, ainsi que le Pôle Autonomie Santé de Lattes, un service public créé par la municipalité. «Avec le vieillissement des populations, l'exigence de soins accrue et la pénurie de personnel médical, les nouvelles technologies sont amenées à jouer un rôle important à l'avenir dans le domaine», juge Bertin Nahum, fondateur et Pdg de Medtech, dont le nouveau robot, baptisé Rosa Spine, a réalisé avec succès sa première opération de la colonne vertébrale début décembre en France. La santé est bien au cœur des préoccupations métropolitaines et possède un potentiel économique en devenir.

<sup>(1)</sup> Un bus aménagé pour réaliser les examens du dépistage du cancer du sein.  
<sup>(2)</sup> Une molécule présente dans les cellules du corps humain utilisée pour le dépistage médical, le diagnostic prédictif d'une maladie et pour adapter un traitement.  
<sup>(3)</sup> Préambule de la Constitution de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), 1946.  
<sup>(4)</sup> Étude du Comité Stratégique Régional Santé (DIRECCTE, 2012).

mon vœu POUR LA MÉTROPOLE



« Je fais le vœu que Montpellier Méditerranée Métropole se construise autour de vraies trames vertes, d'un urbanisme qui privilégie le bien-être, d'une vraie démocratie locale, d'une politique ambitieuse autour de la petite enfance, d'un développement de l'emploi et des circuits courts. »

GWÉNOLA DE MINIAC 39 ans - Saint-Brès

NUMÉRIQUE

# La Métropole intelligente

**Depuis une vingtaine d'années, la filière numérique façonne le visage du territoire. Montpellier Méditerranée Métropole, labellisée French Tech en novembre, est désormais reconnue comme une place forte du numérique et parmi le Top 10 des Métropoles françaises. L'existence d'un écosystème numérique rassemblé, performant et innovant assure les bases solides de la Métropole 3.0, intelligente, créatrice d'emplois et respectueuse de son environnement.**

Matooma, entreprise montpelliéraine spécialisée dans les objets connectés, fait partie du top 100 des start-up françaises avec le plus fort potentiel de croissance selon le classement de l'Electronic Business Group (EBG). Un exemple loin d'être une exception, tant l'écosystème numérique de Montpellier Méditerranée Métropole brille par ses nombreuses « success stories ». Des start-up et des PME, comme Bime Analytics, Expernova, Tell Me Plus, 1001 Pharmacies, JWWEB ou AwoX. « Montpellier est l'un des rares territoires en France avec un environnement numérique de si grande qualité : des géants de l'informatique, une grande université avec un pôle scientifique et informatique et un réseau de start-up primées et reconnues. Des acteurs collaborant tous ensemble au sein du label French Tech pour rayonner davantage à l'international », assure Jean-François Pachot, Directeur d'IBM Montpellier.

## Un écosystème French Tech

Ces trois dernières années, 110 millions d'euros ont été investis dans les start-up locales. À leurs têtes, des entrepreneurs avec une forte envie de créer et d'innover, bien accompagnés par le Business Innovation Centre (BIC), 4<sup>e</sup> meilleur incubateur mondial selon le dernier classement UBI Index, qui a conclu ces dernières années des accords avec des incubateurs spécialisés dans le numérique aux États-Unis, en Russie ou en Chine, par des accélérateurs privés aussi (« Le Center for Entrepreneurs » de Dell, Septeo) et des clusters. Avec le Digiworld Summit, le Montpellier In Game, TEDx, de nombreux événements liés au numérique se déroulent également sur le territoire. Quelques semaines après son attribution à Montpellier Méditerranée Métropole, le label French Tech porte déjà ses fruits et favorise les rapprochements entre plusieurs entreprises. À l'image de Care-Labs, créatrice du Chèque santé, pour bénéficier du savoir-faire de HTTPCS en matière de sécurisation des transactions. Aujourd'hui, la priorité est de mettre cet écosystème en ordre de bataille pour conquérir de nouveaux marchés à l'international. Au cours de l'année, Montpellier Méditerranée Métropole fera émerger, avec ses partenaires, une gouvernance en capacité de construire une stratégie numérique commune, développera de nouveaux accélérateurs, participera à la croissance de ses start-up et à leur internationalisation. D'ici 2018, un Hôtel du Numérique sera créé dans le quartier de la nouvelle gare TGV. Un bâtiment de 12 000 m<sup>2</sup> qui accueillera les entreprises de la filière et des lieux de formations.



En novembre dernier, Montpellier Méditerranée Métropole a été labellisée French Tech grâce à la mobilisation de ses forces vives, dont de nombreuses start-up hébergées à Cap Omega.

1 300  
c'est le nombre  
d'entreprises de la filière  
numérique installées dans  
la Métropole

Elles rassemblent 15 600 salariés, soit 6% des actifs métropolitains et génèrent un chiffre d'affaires cumulé de 2 milliards d'euros, dont 40% est réalisé à l'international.

## La ville intelligente

Dans le cadre du projet de Cité intelligente piloté par Montpellier Méditerranée Métropole, rassemblant IBM, les Universités, l'École des Mines d'Alès, des laboratoires de recherche, des start-up et l'IDATE, des solutions innovantes en matière de mobilité, d'économie d'énergies et de prévention contre les inondations sont développées et expérimentées localement.

« La Métropole veillera à limiter la fracture numérique »



**CHANTAL MARION,**  
Vice-présidente chargée  
du Développement Économique  
et de l'Attractivité.

Des services qui ont pour but de faciliter la vie quotidienne des habitants du territoire et de faire briller l'innovation locale dans le monde entier. « Le groupe La Poste cherche à développer davantage ses activités numériques et la Cité intelligente représente, pour nous, de nouvelles potentialités, tant au niveau de la gestion du courrier, de la mise en place de boîtes aux lettres intelligente ou d'informations aux usagers », explique Pierre Billet, Délégué au Développement Régional du groupe La Poste, impliqué dans ce projet.

## Un territoire connecté

Si Montpellier est une capitale du numérique, elle est entourée par des voisins, eux aussi, connectés. Des start-up en plein essor, comme Nexway à Nîmes (commerce électronique) et Sigma Méditerranée (communication informatique) du côté de Carcassonne ou des pépinières comme Via

Innova du Pays de Lunel, hébergeant une trentaine de jeunes pousses. « Nous sommes actuellement basés dans l'Aude et plus portés sur Midi-Pyrénées, mais Montpellier est très attractive, avec ses nombreuses entreprises innovantes et qui ont besoin de s'équiper avec les dernières technologies numériques », assure Pascal Chavernac, PDG de Sigma Méditerranée, proposant des solutions numériques aux entreprises (télécommunication, visioconférence, téléphonie, sauvegarde de données, etc.). Des exemples illustrant la vitalité de la filière numérique et les multiples interactions possibles au sein du pôle métropolitain.

## Réduire la fracture numérique

D'ici 2017, le Très Haut Débit sera déployé dans l'ensemble des équipements publics et des zones d'activités économiques de la Métropole dans le cadre du Schéma Directeur d'Aménagement Numérique. Malgré ces efforts, plébiscités par les

entreprises, le territoire possède encore des zones exclues du haut débit. « La Métropole veillera à limiter la fracture numérique en branchant l'ensemble de son territoire, spécialement les plus petites communes comme Montaud, où les fournisseurs d'accès ne vont pas. Ce sera l'une des facettes de la Métropole plus équitable », explique Chantal Marion, Vice-présidente chargée du Développement Économique et de l'Attractivité, qui travaille sur ce sujet avec Joël Raymond, Maire de Montaud. Une priorité de taille afin que tous les habitants de la Métropole puissent profiter des mêmes services numériques.



montpellier-frenchtech.com

mon vœu  
POUR LA MÉTROPOLE



« Créer dans la Métropole une maison de l'entreprise où tous les services et les réponses aux questions que se posent un entrepreneur ou un futur entrepreneur seraient à disposition. Un lieu unique d'échanges d'expériences et de conseils. »

**ÉMILIE ESPONA**  
24 ans - Montpellier

TRANSPORTS

# La Métropole des mobilités

**Le rayonnement d'une Métropole est fortement lié à un réseau de transport de personnes et de marchandises performant, écologique, équitable et adapté aux besoins de tous. Au sein de Montpellier Méditerranée Métropole, la mobilité sera pensée, conçue et organisée à l'échelle de son bassin de vie et en étroite relation avec les intercommunalités voisines. Une condition « sine qua non » afin d'offrir un réseau de transport digne d'une Métropole.**

Dans le dernier Palmarès des Mobilités du magazine *Ville, Rail et Transports*, le réseau de la Métropole de Montpellier décroche le Pass d'Argent, situant la Métropole à la deuxième place en France pour ses initiatives en matière de transports urbains. Une infrastructure de déplacement primée, performante et bien fréquentée avec 300 000 voyageurs quotidiens. Le réseau montpellierain profite aussi d'une bonne image due notamment à ses 4 lignes de tramway, construites à partir des années 2000, et à leur design qui ne passe pas inaperçu.

## Une mobilité plus équitable

Aujourd'hui, 75% de la population de la Métropole est desservie par les transports en commun. « Des efforts ont été réalisés ces dernières années, mais ce n'est pas suffisant », affirme Isabelle Gianiel, Vice-présidente chargée du Transport et de la Mobilité. Nous devons repenser en profondeur l'offre de déplacements sur le territoire afin de mieux desservir les populations qui ne sont pas ou mal connectées, imaginer l'après tout-tramway et développer l'usage du vélo. Après avoir introduit la tarification à 1€ sur le carnet de 10 tickets et la baisse de l'abonnement annuel pour les jeunes sur le réseau TaM passé de 245€ à 196€, la Métropole va optimiser son réseau de bus existant. « Dans certains cas, une ligne de bus est plus efficace et moins coûteuse que le tramway », explique Bruno Faivre D'Arcier, Professeur en Aménagement de l'Espace et Urbanisme à l'Université

Lumière Lyon 2, spécialiste des politiques locales de déplacements. Le tramway est plus à l'aise en ville où il s'affranchit facilement de la circulation, le bus retrouve en revanche tout son attrait en dehors des centres-villes. Une solution pour mieux assurer les trajets domicile-travail, en direction notamment des nombreux parcs d'activités

## mon vœu POUR LA MÉTROPOLE



« Pourquoi ne pas envisager que Montpellier et Sète se rapprochent pour constituer cette ouverture vers la mer de la future grande région. Un pôle industriel et d'échanges pourrait se développer en substitution de Marseille et créer des emplois. »

**MICHEL BOUGET**  
65 ans - Cournonterral



Le pôle d'échanges des Sabines, dans le quartier des Grisettes à Montpellier, est un véritable pôle intermodal proposant de multiples modes de transports complémentaires (tramway, bus, vélo, etc.) pour relier sa destination.



Dans le cadre du Contournement Ferré Nîmes-Montpellier, un viaduc est en construction entre Lattes et Montpellier. D'ici 2016, cet ouvrage long de 90 mètres permettra aux trains de franchir le Lez.

de la Métropole, avec des lignes aux fréquences modulées en fonction des besoins. D'ici septembre, une nouvelle ligne de bus sera créée pour desservir Murviel-lès-Montpellier, seule commune de la Métropole non reliée au réseau de transports en commun. L'autre défi important à relever concerne la logistique urbaine. La gestion du transport de marchandises est un élément clé à la fois environnemental et économique, avec un impact direct sur la compétitivité des entreprises et donc sur le dynamisme du territoire.

## Une coordination à l'échelle métropolitaine

Afin de coordonner son réseau de transport, la Métropole élabore un Schéma Directeur de la Mobilité Multimodale, prévu en 2016. Il associe les 31 communes et les associations d'usagers et de riverains. Son objectif : construire une métropole en réseau, en combinant intelligemment et efficacement les différents moyens de transport (contournements routiers, trains, tramways, bus, covoiturage, autopartage, vélo...). « La question de la mobilité doit être appréhendée au-delà du territoire géré par la Métropole, afin de répondre aux besoins des populations qui ne se limitent pas aux frontières administratives. Cela passe par une coopération entre les intercommunalités voisines », insiste Isabelle Gianiel. De nombreuses solutions sont possibles pour simplifier l'intermodalité : l'introduction d'un titre de transport unique à l'échelle du pôle métropolitain, la multiplication des pôles d'échanges multimodaux

comme celui de Baillargues, le réinvestissement des anciennes voies ferrées, aujourd'hui inutilisées pour desservir des secteurs proches et enfin, l'aménagement des espaces périurbains. « L'enjeu actuel, c'est la lutte contre l'étalement urbain en proposant aux usagers, habitant loin du centre-ville, des solutions plus avantageuses que le recours à la voiture », précise Bruno Faivre D'Arcier.

## De grands équipements à connecter

Les dessertes du littoral, de l'Aéroport Montpellier Méditerranée et du port de Sète, situées hors des frontières administratives de la Métropole, ainsi que celle de la future gare de la Mogère où passeront le Contournement Ferré Nîmes-Montpellier et le prolongement de la Ligne 1 du Tramway, sont des nécessités économiques et touristiques pour l'avenir du territoire et des facteurs importants pour l'attractivité du pôle métropolitain. La connexion de ces grands équipements aux différents réseaux de transport locaux permettrait d'améliorer la continuité dans la chaîne des déplacements des usagers. Pour assurer la desserte des villes littorales, Philippe Saurel, Président de Montpellier Méditerranée Métropole, s'est exprimé en faveur de la création d'une ligne de bus directe entre Palavas-les-Flots et Montpellier, en collaboration avec Hérault Transport. Une liaison historique, incarnée autrefois par le Petit Train de Palavas, en passe d'être ressuscitée.

« La question de la mobilité doit être appréhendée au-delà du territoire »



**ISABELLE GIANIEL,**  
Vice-présidente chargée du Transport et de la Mobilité

## Le réseau TaM en chiffres :

70 millions de voyageurs chaque année

4 lignes de tramway

36 lignes de bus

52 stations Vélomagg'

1800 vélos (1 200 en location à l'année, 400 en libre-service et 200 Vélomagg'Plage)

19 parkings relais

TOURISME

# La Métropole désirée

**Le tourisme est un des axes de développement économique les plus porteurs en matière d'emplois et de rayonnement. Nouvelle compétence de Montpellier Méditerranée Métropole, la politique touristique peut s'appuyer sur la forte notoriété et les nombreux atouts de la destination Montpellier. Elle vise une organisation plus cohérente, pour définir un positionnement partagé et assurer une promotion efficace d'une destination commune.**



Une métropole novatrice à forte notoriété, une gamme exceptionnelle de paysages languedociens, une forte concentration de lieux de visites et d'attraction: le territoire métropolitain dépayse par son authenticité et sa modernité.

Du soleil, de bons vins, une ville jeune et animée, des festivals et expositions, un cœur historique et de l'architecture contemporaine: la destination Montpellier dispose d'un joli capital séduction. À l'heure d'une concurrence exacerbée par le e-tourisme, elle a développé ces dernières années sa notoriété à l'international. Les résultats sont arrivés dès 2013 avec une hausse de 25% de la clientèle étrangère dans les hôtels de l'agglomération, qui a permis de compenser la baisse de la clientèle française, dans un contexte économique morose. « Montpellier se positionne comme une destination urbaine de court séjour en Europe, au même titre que Séville, Strasbourg ou Dublin », explique Fabrice Cavillon, directeur de l'Office de Tourisme de Montpellier. « Évidemment, quand on fait sa promotion, on parle d'une destination qui englobe aussi le littoral et l'arrière-pays, de Sète à Saint-Guilhem-le-Désert et du Pont du Gard à Aigues-Mortes », ajoute-t-il. Jusqu'à présent, la

promotion du tourisme était de la compétence des communes. Juvignac, Castries, Lattes et Villeneuve-lès-Maguelone ont des offices de tourisme qui accueillent des visiteurs, sur tout ou partie de l'année. À partir de 2015, Montpellier Méditerranée Métropole récupère cette compétence, ce qui va permettre de mieux coordonner leur action.

## Un positionnement partagé avec les communes

« Parler d'une seule et même voix pour valoriser la destination sera forcément bénéfique », estime Noël Segura, maire de Villeneuve-lès-Maguelone, dont la plage et la cathédrale au milieu des étangs figurent parmi nos « pépites » touristiques. Piste cyclable, écotourisme, tourisme fluvial: le maire a des idées pour bénéficier de davantage de retombées économiques, mais il avoue manquer de moyens. Même son de cloche du côté de Castries. « Nous sommes favorables à la mutualisation et à davantage d'interactions entre les territoires, il faut faire sauter les limites administratives et travailler ensemble », explique Robert Priu, Président de l'Office de Tourisme Via Domitia et adjoint au maire de Castries. « À mon niveau, je suis en contact avec le Pays de Lunel, car le pôle œnotouristique de Saint-Christol est à 10 kilomètres de chez nous ».

Pour la ville-centre de Montpellier, la mise en réseau avec les communes permettra de diversifier et d'étoffer l'offre touristique, en la structurant et en la rendant plus homogène sur le territoire. « On peut imaginer des excursions à la cathédrale de Villeneuve-lès-Maguelone ou au château de Castries rénové, une offre

autour des Grès de Montpellier ou du patrimoine archéologique », imagine Jean-Luc Cousquer, Président de l'Office de Tourisme, sans préjuger des projets qui seront co-construits au sein de la Métropole par les communes.

« Plus les clients sont lointains, plus on doit vendre une destination globale »



**JEAN-LUC COUSQUER,**  
Adjoint au Tourisme de la Ville de Montpellier, Conseiller d'Agglomération et Président de l'Office de Tourisme.

## Candidate au label UNESCO

Plus structurée et plus cohérente à l'échelle de la Métropole, l'offre touristique s'envisage aussi en partenariat avec la Région. La réforme territoriale prévoit que la Région élabore un document de planification unique, qui devrait remplacer les plans régionaux et départementaux actuels. « Plus les clients sont lointains, plus on doit vendre une destination globale », explique Jean-Luc Cousquer. « Si on veut séduire des Chinois ou des Américains, il faut ajouter à Montpellier Carcassonne la médiévale et Nîmes la romaine, des sites UNESCO dont ils raffolent. » Au centre de la 4<sup>e</sup> Région la plus touristique de France, la Métropole de Montpellier s'impose comme un centre culturel, commercial, universitaire, qui attire un tourisme d'affaires et de congrès très bénéfique à l'économie locale. Les labels nationaux et internationaux sont la meilleure façon de booster la fréquentation d'une destination.



[montpellier-tourisme.fr](http://montpellier-tourisme.fr)

Pour les séduire, Montpellier s'est portée candidate au label « Ville d'Art et d'histoire », et monte un dossier pour faire classer au Patrimoine mondial de l'UNESCO la première faculté de Médecine d'Europe et le secteur Peyrou - Jardin des plantes. « C'est un projet qui peut prendre des années », prévient le Président de la Métropole Philippe Saurel, « mais qui peut avoir des retombées énormes ». Première destination touristique au monde, la France lance aujourd'hui un appel à projet pour promouvoir dans ses ambassades des « marques de territoire ». Là encore, seule la force du collectif et le jeu des complémentarités permettront de l'emporter.

mon vœu  
POUR LA MÉTROPOLE



« Quel privilège de vivre dans un environnement aussi exceptionnel. La faculté de Médecine mérite à elle seule de justifier l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO. La Métropole est condamnée à rayonner! Le globe lumineux qui brille pendant les fêtes est un magnifique symbole. »

**ANNA OWHADI RICHARDSON**  
71 ans - Montpellier

1,6 million  
de nuitées hôtelières  
dans l'agglomération en 2013,  
dont 940 000 dans la ville-centre

25%  
de clientèle étrangère<sup>(1)</sup>



57%  
de clientèle d'affaires<sup>(1)</sup>

12%  
du PIB dans l'Hérault

<sup>(1)</sup> Dans les hôtels de Montpellier.

AGRO-ÉCOLOGIE ET ALIMENTATION

# La Métropole durable

**Montpellier Méditerranée Métropole élabore une politique agricole et alimentaire concertée, fortement influencée par l'agro-écologie. Sa priorité : assurer la souveraineté alimentaire du territoire pour les 50 prochaines années. Cette démarche innovante sera une garantie de développement durable, d'activité économique et de nouvelles manières de consommer.**

« Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme », c'est ainsi que Pierre Rabhi, agriculteur, écrivain et pionnier de l'agriculture biologique, en faisant sienne la fameuse phrase de Lavoisier, résume l'agro-écologie. Une philosophie visant à concilier une alimentation saine et abondante avec la préservation des ressources et de la terre. « Il faut sortir du schéma de l'agriculture dite "moderne", qui consiste à détruire pour produire dans une logique purement économique car cela provoque des dégâts considérables sur notre terre nourricière, affirme Pierre Rabhi. Nous devons prendre conscience de notre inconscience et éveiller les esprits. Il ne s'agit pas seulement de changer nos manières de produire, mais de faire évoluer nos mentalités et, avec elles, la société ». Aujourd'hui, les préoccupations autour de l'alimentation sont de plus en plus présentes dans notre vie quotidienne. « Les consommateurs s'intéressent aux produits biologiques, aux circuits courts et contrôlent l'origine des aliments qu'ils consomment. Il y a de très fortes attentes dans la population. C'est l'occasion de réintroduire l'agriculture aux portes des villes », rappelle Isabelle Touzard, Vice-

présidente de Montpellier Méditerranée Métropole, chargée de l'Emploi, des TPE & PME, de l'Artisanat et de l'Agriculture. Des nouvelles habitudes alimentaires à généraliser qui, à terme, pourront faire évoluer les manières de produire avec un recours plus régulier, par exemple, à l'agriculture biologique, la rotation des cultures, des alternatives aux pesticides et la réintroduction d'espèces de fruits et légumes, moins calibrées pour l'industrie mais plus savoureuses.

## Une démarche innovante

Consciente de ces problématiques, Montpellier Méditerranée Métropole construit actuellement une politique agricole et alimentaire impulsée par Isabelle Touzard, avec les maires du territoire, les professionnels du secteur et l'appui scientifique de l'INRA. Les grandes orientations de cette politique seront présentées au printemps 2015. « Cette démarche innovante n'a de sens uniquement que si elle est pensée à l'échelle des territoires, si elle s'affranchit des frontières administratives », précise Marie-Laure Navas, directrice générale déléguée aux formations et à la politique scientifique de SupAgro. Ses enjeux sont à la fois multiples et complexes: du point de vue de la santé publique, il convient de rapprocher l'offre et la demande pour proposer une alimentation de meilleure qualité et plus accessible à tous. La filière agro-alimentaire a également un poids économique important dans la Métropole, puisqu'elle représente 7 500 emplois et 640 exploitations. « Les terres agricoles aident à se prémunir contre les catastrophes naturelles: les prairies comme champs d'expansion en cas d'inondations, les vergers et les vignes comme coupe-feu », insiste Isabelle Touzard.



Le marché des Arceaux, un rendez-vous à ne pas manquer pour les amateurs de produits bio, se tient chaque mardi et samedi de 7h à 13h.



Dans la Métropole, le maraîchage est en plein essor au même titre que les exploitations labellisées Agriculture Biologique.

32 %

**c'est la part du territoire recouverte par les terres agricoles dans la Métropole.**

Soit 14 282 hectares, derrière les espaces naturels (37%), mais devant les zones urbanisées (31%).



d'inventer l'agriculture du futur grâce au numérique. « Les agriculteurs utilisent de plus en plus des drones, des capteurs et des logiciels prédictifs, développés par des start-up locales comme Neotic, ITK ou Fruition Sciences », explique Isabelle Guichard, directrice du Pôle de compétitivité Qualiméditerranée, dédié à l'agriculture. Ces outils leur permettent de récolter des données précieuses pour mieux piloter leurs exploitations et les rendre moins gourmandes en énergies. Car, l'agro-écologie est un savant mélange entre les pratiques agricoles anciennes et les dernières innovations technologiques pour rendre notre cadre de vie plus durable.

## Installer de nouveaux agriculteurs

Malgré la forte pression urbaine, plus de 30% du territoire de la Métropole est occupé par des terres agricoles (voir encadré). La viticulture reste la spécialité locale, mais progressivement les cultures se sont diversifiées avec le développement du maraîchage et de la production biologique. Aujourd'hui, 90% des nouvelles installations sur le territoire sont labellisées Agriculture Biologique. « Entre 2000 et 2010, près d'une exploitation sur deux a disparu. Un chiffre alarmant, car la relève des agriculteurs n'est pas assurée. C'est l'un des enjeux de ces prochaines années à Montpellier », constate Christophe Soulard, Ingénieur de Recherche à l'INRA, partenaire de la Métropole. Avec le marché paysan de Grabels et son système d'étiquetage innovant indiquant les produits cultivés localement, l'introduction du bio dans certaines cantines scolaires, la création de jardins

familiaux notamment à Clapiers et à Jacou, ainsi que Terracoopa, une coopérative d'activités permettant à des porteurs de projets innovants de tester leur activité agricole, la Métropole foisonne d'idées et de projets novateurs. « Ces initiatives sont encore trop isolées. Il faut les faire connaître, les développer et les coordonner au niveau métropolitain, affirme Isabelle Touzard. Il est par exemple possible de dynamiser les circuits d'approvisionnement urbains en coopérant davantage avec les territoires ruraux du pôle métropolitain, en s'appuyant sur le Marché d'Intérêt National-Mercadis de Montpellier ».

## Centre de recherche international

Avec 2 800 enseignants/chercheurs, 2 000 étudiants et des laboratoires de recherche de haut niveau (INRA, Cirad, IAMM, etc.), le pôle Agropolis de Montpellier est reconnu au niveau international. Il peut aussi s'enorgueillir

« Il y a de très fortes attentes dans la population. C'est l'occasion de réintroduire l'agriculture aux portes des villes »



ISABELLE TOUZARD, Vice-présidente chargée de l'Emploi, les TPE et PME, de l'Artisanat et de l'Agriculture.

mon vœu POUR LA MÉTROPOLE



« Que la Métropole se tourne vers l'agriculture urbaine, réintroduise la production agricole en ville type maraîchage et vergers, transforme des friches et pelouses en jardins nourriciers ! »

CHRISTINE DESTENAY 37 ans - Valros (Pays de Thongue)

# Ils s'expriment

Conformément au Code Général des Collectivités Locales, Le MMMag réserve un espace d'expression aux groupes politiques constitués du nouveau conseil de Métropole.

## Groupe majoritaire d'intérêt communal

### La construction d'un territoire ambitieux et solidaire

La mise en place de la Métropole se réalise dans un climat serein et constructif. Lors de la séance du 18 décembre 2014, le conseil d'agglomération a voté la méthode d'une construction partagée entre la Métropole et les communes, les orientations proposées par champ de compétence, le cadre d'intervention de la Métropole, les modalités de mise en œuvre des compétences. Tous ces points sont complexes parce qu'ils exigent une précision pointilleuse. Les trois grandes étapes prochaines :

a) une phase d'avant-projet (novembre 2014 – avril 2015) au cours de laquelle seront définis les grands principes de l'organisation métropolitaine qui entrent en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2016 en matière de ressources humaines, d'organisation, de politiques publiques.

b) une phase de projet opérationnel (mai – décembre 2015) au cours de laquelle l'organisation métropolitaine sera précisée en matière de finances, de ressources humaines, de fonctionnement.

c) une phase de projet détaillé (janvier – juin 2016) pour une adaptation de l'organisation après les premiers retours d'expérience de l'année 2015.

Il est clair que la réussite de la création de la Métropole repose sur la mobilisation de tous les acteurs : le président et l'exécutif, les conseillers d'agglomération (métropolitains demain), les maires mais aussi les administrations municipales et métropolitaines et également les citoyens. Ainsi existent : l'exécutif métropolitain avec le Président, le conseil métropolitain, la réunion des 31 Maires de la Métropole, la réunion des 31 Directeurs Généraux des Services des 31 communes de la Métropole.

Afin de garantir la continuité et la bonne organisation du service, les communes assureront au cours de l'année 2015, par convention, pour le compte de la Métropole, toutes les compétences qu'elles exerçaient jusqu'alors et qui relèvent au 1<sup>er</sup> janvier 2015 de la Métropole.

Le souci de transparence, la volonté de collaboration avec tous les Maires, l'ambition d'une Métropole forte, sont les axes majeurs de la politique du Président Saurel. Ils conduiront à la réussite de la construction métropolitaine.

Permettez-moi, au nom du Président Saurel et de tous mes collègues, de vous présenter nos meilleurs vœux de bonne et heureuse année.

Max Lévida

Vice-président en charge des Finances

## Groupe UMP - Centre et Société civile

### Nos souhaits pour 2015

Que les bases de la Métropole Montpellier Méditerranée soient solides avec un projet concret. Notamment, la réalisation de notre idée « Montpellier capitale de la santé ».

Que le projet ODE soit abandonné et que ne perdure pas l'hérésie de nouveaux espaces commerciaux en périphérie qui accentuent l'agonie du centre-ville. Que chacun des habitants de notre Métropole retrouve confiance en l'action politique qui ne peut être réduite à de la communication. Que les socialistes au pouvoir à chaque niveau d'administration assument leurs responsabilités dans l'échec de la politique qu'ils mènent.

Que la croissance et l'emploi reprennent pour que nos enfants puissent entrevoir un avenir meilleur. Enfin, et surtout, nous vous souhaitons à tous beaucoup de bonheur et de réussite. Nous vous souhaitons, quel que soit votre âge, de pouvoir trouver votre place : que vous aimiez la techno ou l'opéra. Nous vous souhaitons le meilleur, simplement.

[avallone.sebastien@ville-montpellier.fr](mailto:avallone.sebastien@ville-montpellier.fr)

## Groupe Front National « Montpellier fait front »

### Neige en novembre, Noël en décembre...

La réforme territoriale et le passage en Métropole de notre agglomération vont entraîner de graves déséquilibres économiques, sociaux, territoriaux et familiaux. Vos élus n'ont pas gagné ce combat car ils ont refusé de le mener. Face à ce renoncement, nous avons résisté. Et nous continuerons de lutter car nous avons à cœur de défendre vos intérêts, nos territoires, notre identité et nos traditions.

Traditionnellement d'ailleurs, ce mois de décembre est un mois de partage et de chaleur où les familles se réunissent, où l'on pense aux personnes seules et démunies, où l'émotion et les battements de cœur sonnent l'entente et l'harmonie. Noël est une richesse qui nous fonde, nous réunit et nous unit. Avec ou sans cadeaux, avec ou sans guirlandes, avec ou sans âne, sans boeuf, sans moutons et sans crèche, c'est le temps de la trêve, de la réconciliation et de la famille. Alors nous vous souhaitons de bonnes fêtes de Noël et de fin d'année.

France Jamet et Djamel Boumaaz  
([montpellierfaitfront.com](http://montpellierfaitfront.com))



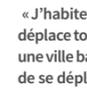
« Moins d'impôts serait l'idéal, mais on ne peut pas tout avoir. Par contre, mon souhait pour cette Métropole est de construire un territoire avec un peu moins de béton et plus de vert! »

ROGER VIDAL  
66 ans - Montpellier



« Je souhaite pour la nouvelle métropole la réussite du quartier Oz. »

ROMAIN LE DEZ  
24 ans - Montpellier



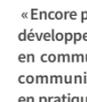
« J'habite dans la première couronne de Montpellier. Je me déplace tous les jours à vélo. Je rêve d'une ville "sans" voiture, une ville basée sur les déplacements doux, une ville qui permet de se déplacer à vélo sans risque. »

URSULA PERRIER  
41 ans - Montpellier



« Mettre en place des systèmes antivol avec ventouse magnétique pour attacher des vélos appartenant aux citoyens. Ce serait complémentaire avec le système de location de vélos. »

JEAN-PIERRE KEMPENAR  
47 ans - Montpellier



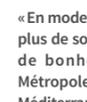
« Encore plus d'avancées dans le domaine de l'écologie et du développement durable, notamment à travers les transports en commun de l'agglomération. Mais aussi une meilleure communication concernant le tri sélectif pas assez mis en pratique. »

LORIS DE GIUSTI  
20 ans - Montpellier



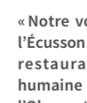
« Mon vœu serait de prolonger les horaires d'ouverture de toutes les médiathèques et bibliothèques, les ouvrir toute la journée le dimanche, surtout en période d'examen pour les étudiants comme cela est fait en Espagne dans les bibliothèques universitaires »

CASSANDRA MARC  
22 ans - Montpellier



« En mode #French Tech, tous mes vœux pour 2015 avec plus de soleil, d'emplois, de solidarité, d'évasion, de bonheur, de réussite à la nouvelle Métropole aux 3 M : Magnifique, Magique, Méditerranéenne »

MARCO FEAU  
51 ans - Montpellier



« Notre vœu : pouvoir dormir dans l'Écusson! La sortie des bars et des restaurants déverse une houle humaine de la place Jean-Jaurès à l'Observatoire. Il est urgent de faire une campagne anti-bruit pour mieux vivre ensemble dans le centre historique, dans le respect des uns et des autres. »

JOLIANE ET ALAIN RAYGOT  
61 ans - Montpellier

« Améliorer le réseau cyclable et proposer les locaux préemptés pour encourager les petits commerces de proximité. »

SYLVIE WAILLIER  
52 ans - Montpellier



« Je souhaite que les conseillers de la Métropole de Montpellier reviennent sur leur décision de remettre aux calendes grecques la création de la ligne 5 du tramway. Étant une personne à mobilité réduite, c'est pour moi le transport collectif le plus accessible. Le projet de tram pour 2017 comme c'était prévu a motivé mon aménagement il y a trois ans pour bien vivre ma retraite à Lavérune. »

CHARLES MORIN  
62 ans - Lavérune

« J'aimerais que la Métropole mette en place une vraie politique pour favoriser les déplacements à vélo : stationnements sécurisés, aménagements cyclables, respect du code de la route et du stationnement, créer une maison du vélo. »

JACQUES DUFOSSÉ  
41 ans - Montpellier



« L'accessibilité concernant la Métropole et les différents projets qui lui sont liés doit être totale et donc pour tous. Cela signifie une accessibilité linguistique pour les personnes sourdes : sous-titrage systématique des vidéos qui seront diffusées sur le site consacré, accueil en Langue des Signes Française et/ou visio interprétation, présence d'interprètes en français / Langue des Signes Française (LSF) pour interpréter les interventions officielles... »

GENEVIÈVE SANCHO  
45 ans - Montpellier

mon vœu!  
POUR LA MÉTROPOLÉ

# 2015



**ENSEMBLE**  
VERS UN NOUVEL AVENIR

*“Bonne année à tous!”*

**Philippe SAUREL**

Président de Montpellier Méditerranée Métropole

Maire de la Ville de Montpellier

et

**le Conseil**

de Montpellier Méditerranée Métropole



**Montpellier**  
Méditerranée  
Métropole